

Artesis Hogeschool Antwerpen
Departement Vertalers en Tolken

Procédures de révision à deux étapes chez l'apprenant-traducteur :
étude empirique

Nirina Rafidison

BACHELORSCRIPTIE

ter verkrijging van de graad van

Bachelor in de Toegepaste Taalkunde

Academiejaar 2012–2013

Promotor: Isabelle Robert

Assessor: Jimmy Ureel

Ondergetekende Nirina Rafidison studente Frans-Engels in de opleiding Bachelor in de Toegepaste Taalkunde, verklaart dat deze bachelorscriptie volledig oorspronkelijk is en uitsluitend door haarzelf geschreven is. Bij alle informatie en ideeën ontleend aan andere bronnen, heeft ondergetekende expliciet en in detail verwezen naar de vindplaatsen.

Antwerpen, 23/08/2013

Remerciements

Je tiens à remercier Isabelle Robert d'avoir été ma directrice de mémoire et de m'avoir guidée tout au long de ces années académiques 2011–2013. Je remercie également les sujets d'expérience et Rita Roggen pour son feedback en septembre 2012.

Table des matières

1 Introduction.....	6
2 Cadre théorique.....	9
3 Méthodologie.....	13
3.1 Les variables des textes sources et des textes cibles.....	13
3.2 Les variables du réviseur.....	14
3.3 Les variables de la tâche de révision.....	15
3.4 Instruments de collecte et méthode d'analyse des données produit et processus...15	
3.4.1 Données produit et processus.....	15
3.4.2 <i>Inputlog</i>	17
4 Résultats.....	20
4.1 Aperçu général des résultats.....	20
4.2 Étape d'intervention dans Creyf's.....	22
4.3 Étape d'intervention dans Lauretum.....	24
5 Conclusion.....	27
6 Références.....	29
7 Annexes.....	32
Annexe 1.....	32
Annexe 2.....	34
Annexe 3.....	41

Liste des tableaux

Tableau 1 : exemple du tableau Excel des interventions d'Ariane.....	17
Tableau 2 : explication des interventions.....	20
Tableau 3 : aperçu général.....	20
Tableau 4 : aperçu général sans les non-détections (2).....	21
Tableau 5 : grand total des pourcentages des interventions des procédures C et D.....	21
Tableau 6 : total d'intervention (1) en pourcentage pour la première étape de la procédure C.....	22
Tableau 7 : total des interventions (1 ; 3 ; 2,1) en pourcentage pour la première étape de la procédure C.....	22
Tableau 8 : total d'intervention (1) en pourcentage pour la deuxième étape de la procédure C.....	23
Tableau 9 : total des interventions (1 ; 3 ; 2,1) en pourcentage pour la deuxième étape de la procédure C.....	23
Tableau 10 : total d'intervention (1) en pourcentage pour la première étape de la procédure D.....	24
Tableau 11 : total des interventions (1 ; 3 ; 2,1) en pourcentage pour la première étape de la procédure D.....	24
Tableau 12 : total d'intervention (1) en pourcentage pour la deuxième étape de la procédure D.....	25
Tableau 13 : total des interventions (1 ; 3 ; 2,1) en pourcentage pour la deuxième étape de la procédure D.....	25

Liste des figures

Figure 1 : exemple d'une saisie d'écran, onglet Record d' <i>Inputlog</i>	18
Figure 2 : saisie d'écran, coin inférieur droit du document Word ouvert par <i>Inputlog</i>	18
Figure 3 : saisie d'écran, exemple d'une analyse générale généré par <i>Inputlog</i>	19

1 Introduction

Ce mémoire, intitulé « Procédures de révision à deux étapes chez l'apprenant-traducteur : étude empirique » a été réalisé dans le cadre de la thèse sur la révision en traduction d'Isabelle Robert (2012). Cette thèse, intitulée « La révision en traduction : les procédures de révision et leur impact sur le produit et le processus de révision » et réalisée au département de traduction et d'interprétation de la Haute École Artesis d'Anvers, en partenariat avec l'Université d'Anvers, avait pour objectif de déterminer l'effet éventuel du choix de la procédure de révision sur le produit et le processus de révision. Dans ce mémoire, comme dans l'étude de Robert (2012), la révision est cette opération qui consiste à corriger la traduction d'autrui :

Revising is that function of professional translators in which they identify features of the draft translation that fall short of what is acceptable and make appropriate corrections and improvements. [...] In chapter 9 to 12, the term 'revision' will be used to include both self-revision and revision of others, unless the context makes clear that only one of these is intended. (Mossop, 2007, p. 109)

Robert (2012), mais aussi Mossop (2007) avaient en effet constaté que la norme européenne EN 15 038 sur les services de traduction (Institut européen de normalisation, 2006) n'était pas claire à propos de l'étape de révision, pourtant obligatoire. Alors que Martin (Jostrans, 2007, p. 58) estime que la norme propose des définitions claires. Mossop, par contre, semble avoir une autre opinion. La définition dans la norme est claire : « examiner une traduction pour vérifier son adéquation avec l'objet convenu, comparer le texte source et le texte cible. » (Comité européen de normalisation, 2006, p. 6) Toutefois, plus loin dans le texte de la norme, la nécessité d'effectuer une comparaison des textes source et cible n'est plus aussi univoque : « cette tâche peut comprendre selon les nécessités du projet, la comparaison des textes sources et cibles ... » (p. 11).

L'utilisation de différentes procédures pour réviser des traductions est possible. Mais dans quelle mesure ces démarches ont-elles une influence sur le produit final ? Dans son étude, Robert (2012) a utilisé quatre procédures de traduction dont une enquête avait révélé qu'elles étaient les plus fréquentes en Belgique : la procédure **A** qui consiste en une relecture unilingue unique, sans consultation du texte source sauf en cas de doute ; la procédure **B** qui consiste en une relecture bilingue unique ; la procédure **C** consistant en une relecture bilingue suivie d'une relecture unilingue et la procédure **D** qui consiste en une relecture unilingue suivie

d'une relecture bilingue (Robert, 2008, p. 50). D'un point de vue méthodologique, Robert (2012) a réalisé des expériences avec des réviseurs professionnels afin de mettre éventuellement au jour un effet de la variable indépendante (la procédure) sur la variable dépendante (le produit et le processus). Le produit de révision, c'est la qualité de la révision (voir Méthodologie pour la mesure de la qualité) et le processus de révision, c'est d'une part la durée de la révision et d'autre part, le potentiel de détection d'erreurs, c'est-à-dire la capacité à détecter des erreurs sans pour autant les corriger.

Le but du présent travail est de reproduire l'étude de Robert, en faisant appel à des apprenants-traducteurs et en limitant le nombre de procédures, et donc de conditions, à deux : les procédures C et D, qui sont toutes deux des procédures à deux étapes. Robert (2012, p. 215) a en effet constaté une différence entre ces deux procédures en ces termes :

Lorsqu'il utilise la procédure D, le réviseur semble effectivement répartir son attention entre les deux étapes : à la première étape, il se concentre davantage sur les problèmes de fonction que sur les problèmes de loyauté, alors qu'à la deuxième étape, c'est l'inverse. Il est vrai que, privé du texte source à la première étape, il n'a pas l'occasion de s'intéresser de près aux problèmes de loyauté. Ce résultat est différent de ce qui a été constaté pour la procédure C où, même en présence du texte source à l'étape 1, le réviseur se penche sur le paramètre de fonction autant que sur celui de loyauté. On peut donc en conclure que la procédure D semble, davantage que la procédure C, inciter le réviseur à répartir son attention entre les deux catégories de paramètres. Ce constat n'est pas sans importance d'un point de vue didactique : puisque la procédure D invite davantage à scinder son attention entre les deux groupes de paramètres, il se pourrait qu'elle soit plus efficace chez les apprenants-traducteurs qui, lorsqu'ils s'autorévisent, ont visiblement du mal à considérer différents paramètres en même temps. C'est en tout cas ce que nous constatons en tant qu'enseignante en traduction.

Le but de l'expérience est de comparer deux procédures de révision, de comprendre comment la qualité du texte est affectée par la procédure de révision. Nous ne nous pencherons pas sur la durée du processus puisque, comme nous le montrerons dans la méthodologie, le temps imparti pour chaque tâche était limité. En revanche, nous nous intéresserons aussi au potentiel de détection d'erreurs, puisque c'est là une étape indispensable à la correction d'une erreur. Enfin, nous tenterons de déterminer si, comme Robert (2012) le suggère, la procédure D

semble plus efficace pour les apprenants-traducteurs parce qu'elle leur permet de mieux scinder leur attention entre les deux phases de révision.

Pour chaque étudiant en traduction, cette étude est d'une grande importance. Réviser un texte est une action qu'ils entreprennent presque tous les jours. C'est pour cette raison qu'il est utile de connaître la meilleure méthode qu'un apprenant-traducteur puisse appliquer quand il vérifie sa traduction. Si un étudiant utilise la bonne méthode, ses révisions seront plus rapides et efficaces. Toutefois, il s'agit dans notre expérience de la révision d'autrui et donc, rien ne prouve que ce qui est vrai pour ce type de révision s'applique également à l'autorévision. Cette question devra faire l'objet de recherches ultérieures.

Afin de mieux comprendre la problématique de ce mémoire, nous expliquerons dans un premier temps les concepts de révision et de procédure de révision dans la partie consacrée au cadre théorique. Puis, dans un second temps, l'utilisation d'*Inputlog*, les procédures C et D et les « items » seront expliqués dans le chapitre Méthodologie. Dans une troisième partie, nous étudierons les résultats obtenus pour finir sur une conclusion.

2 Cadre théorique

Tout au long de cette recherche, nous avons croisé plusieurs définitions données par des chercheurs en révision. Nous retrouvons toujours les même mots-clefs qui réapparaissent dans ces définitions, par exemple : changement, réécriture (Bisaillon, 2007, p. 50), correction, amélioration (Mossop, 2001, p. 83), intervention (Robert, 2012, p. 41).

Brunette (2003, [§8]) définit la révision comme suit :

Révision : Étape de l'opération de traduction consistant en l'examen global et attentif d'un texte traduit et de son original pour rétablir - au besoin - la conformité de la traduction à des critères méthodologiques et théoriques, linguistiques, textuels et situationnels (dans la nouvelle situation d'énonciation), ces critères ayant été préalablement précisés. Les **interventions** sur la traduction ont un double objectif : l'**amélioration** du TA et le perfectionnement de l'agent traducteur ou révisé.

Avant qu'une traduction soit envoyée au client, une révision par une deuxième personne est importante pour beaucoup de raisons. Premièrement, parce que le traducteur peut facilement faire des fautes d'interprétation en raison de phrase mal structurées ou prêtant à confusion. Il est également possible qu'un texte ne corresponde pas aux règles linguistiques en vigueur. Et ce que l'auteur ou le traducteur a écrit peut être en conflit avec ce que l'éditeur veut publier. (Mossop, 2001)

Par ailleurs, comme nous l'écrivions dans l'introduction, l'étape de révision est obligatoire selon la norme européenne sur les services de traduction :

Le PST [prestataire de services de traduction] doit s'assurer que la traduction est révisée. Le réviseur (voir 3.2.3) doit être une personne autre que le traducteur et avoir des compétences appropriées dans les langues source et cible. Il doit examiner la traduction afin de vérifier son adéquation avec l'objet. Cette tâche doit comprendre, selon les nécessités du projet, la comparaison des textes source et cible afin de s'assurer de l'homogénéité de la terminologie ainsi que de l'adéquation du registre et du style. Tenant compte des recommandations du réviseur, le PST doit prendre des dispositions pour garantir que toutes les mesures correctives nécessaires sont mises en œuvre. NOTE Les mesures correctives peuvent inclure la réalisation d'une nouvelle traduction. (Comité européen de normalisation, 2006, pp. 11-12)

La révision est définie clairement en ce qui concerne l'objet (une traduction), la personne en charge (le réviseur), la fonction et la place dans le processus. La définition de la procédure n'est pas aussi claire, la norme 15 038 étant ambiguë à ce sujet. Il semble que la procédure consiste à examiner la traduction, comparer le texte source et le texte cible et recommander des mesures correctives. L'incise « selon les nécessité du projet » sème le doute : la comparaison des textes source et cible est-elle nécessaire ? En quoi garantit-elle la conformité de la terminologie et du style ? La succession de ces trois phases, est-elle un hasard ?

Pour Mossop (2010, p. 202) par contre, réviser veut dire modifier si nécessaire. Nous suivons l'opinion de Mossop dans notre étude, en conséquence, toute procédure entraîne l'intervention de révision dans la traduction et non une simple recommandation.

Dans l'étude de Robert (2008), deux enquêtes montrent que parmi les procédures –nommées A, B, C et D - les plus utilisées sont celles dont le texte cible n'est relu qu'une ou deux fois (CABD par ordre décroissant).

Hernandez-Morin (2009a, 2009b) confirme que la révision est une prestation fréquente. En France, les procédures A et B sont souvent utilisées. Nos procédures n'étaient pas dans la liste des possibilités proposées. Les procédures sont basées sur les manuels de Horguelin et Brunette (1998) et de Mossop (2001).

Graham (1989) recommande une relecture unilingue (la procédure A) précédée d'une relecture bilingue s'il s'agit d'un traducteur inexpérimenté (la procédure C). Gile (1995) et Graham (1989) recommandent une relecture unilingue plus retour sur le texte source (la procédure A). Rochard (1995) préconise une procédure qui correspond à notre procédure D.

Horguelin et Brunette (1998, p. 39) conseillent une procédure qui correspond à notre procédure C, précédée d'une lecture du texte source. En 2001 en 2007, Mossop propose une procédure comparable à notre procédure D, suivie d'une deuxième relecture du texte cible. Mossop propose cinq questions que le réviseur peut se poser pour choisir la procédure adéquate :

- La première question : une relecture ou deux ? Il conseille deux si on a assez de temps, la première concerne les paramètres de transfert, la deuxième concerne le contenu, la langue et le style.

- La deuxième question concerne la procédure à deux relectures, Mossop conseille la procédure D et non la procédure C pour pouvoir découvrir la traduction comme utilisateur. Pourtant si la langue et le style sont très importants, notre procédure C est plus appropriée pour détecter les erreurs de langue et de style déjà présentes dans la traduction.
- La troisième question traite le fait de lire le texte en entier, ou paragraphe par paragraphe.
- La quatrième question porte sur la relecture comparative : le texte source ou le texte cible en premier ? La dernière question traite la taille de l'unité de relecture durant la relecture comparative, qui dépend de la psychologie du réviseur.

Mossop recommande donc la procédure C ou D. Il estime pourtant que la procédure A peut être très efficace aussi. Cet avis n'est pas partagé par Brunette, Gagnon et Hine (2005) qui ont constaté que la révision unilingue n'assurait pas la qualité souhaitée.

Une deuxième étude empirique sur la révision a été menée par Künzli : elle portait sur la révision d'un texte publicitaire (Künzli, 2006a), d'un texte technique (Künzli, 2006c) et d'un texte juridique (Künzli, 2007b). Künzli (2009) utilise la statistique pour analyser les résultats sur la qualité de la révision. Künzli (2009, pp. 297-299) constate que la qualité prend du temps et qu'il n'y a pas ou très peu d'effet sur la qualité par l'expérience professionnelle, l'âge et la formation.

Parra Galiano (2005, 2006, 2007a, 2007b) propose une méthodique de révision qui tient compte des paramètres de révision, de la procédure de révision et du profil du réviseur. Sa proposition méthodologique est basée sur sept phases : obtenir une information la plus complète possible ; lire le texte cible sans recourir aux textes sources ; évaluer la rentabilité de la révision ; si la révision est rentable, déterminer le degré de révision et les paramètres à utiliser ; minimiser les modifications du texte cible ; justifier les interventions ; assumer la responsabilité de réviseur. Cette procédure est comparable à la procédure A ou D.

Dans sa thèse, Robert a décidé de comparer les quatre procédures de révision qui paraissent les plus fréquentes, à savoir les procédures A (relecture unilingue unique), B (relecture bilingue unique), C (relecture bilingue suivie d'une relecture unilingue) et D (relecture

unilingue suivie d'une relecture bilingue). Dans notre étude, nous appliquerons seulement les procédures C et D.

3 Méthodologie

Pour cette étude, comme dans l'étude de Robert (2012), nous avons opté pour la stratégie générale de vérification de type quasi expérimental :

La stratégie quasi expérimentale est celle où le chercheur ne vérifie que les conditions d'interventions de la variable indépendante ; il ne maîtrise donc aucunement la variable dépendante et se contente d'observer ses réactions aux stimuli provoqués par la variable indépendante. (Mace, 1993, pp. 68-69)

Dans cette étude empirique, seules les procédures C et D ont été appliquées. Six étudiants francophones ont relu deux textes traduits du néerlandais vers le français selon les procédures C et D. Ces volontaires non-professionnels ont participé à l'étude dans l'anonymat total. Les noms utilisés dans ce mémoire ont été inventés. Les deux textes avec lesquels nous avons travaillé pour ce mémoire sont des textes provenant de la thèse de Robert. Les textes « Creyf's » intérim et « Lauretum » ont approximativement le même niveau de difficulté. Il n'y a donc pas de grosse différence au niveau de la langue et du contenu. Pour le premier texte, Creyf's intérim, les sujets d'expérience ont appliqué la procédure C, c'est-à-dire une lecture comparative du texte source et du texte cible suivie par une relecture du texte cible. Pour la deuxième méthode (texte Lauretum), ils ont appliqué la procédure D, l'opposé de la procédure C.

Dans les sections suivantes, nous examinerons plus en détails les variables contextuelles suivantes : les textes source et cible, les participants et la tâche de révision.

3.1 Les variables des textes sources et des textes cibles

Les deux textes sources (annexe 3) constituent la première variable contextuelle et les deux textes cibles la deuxième. L'idéal, mais impossible à réaliser dans cette étude, aurait été d'utiliser pour chaque procédure le même texte source afin de produire également deux textes cibles aussi comparable que possible et pour que les variables contextuelles soient aussi constantes que possible. Les deux textes sources sont de même niveau : ce sont des communiqués de presse néerlandais de même longueur, ils datent de 2000, ils ont été publiés par la même agence de communication. Ils sont donc du même genre et ils ont la même fonction, c'est-à-dire informer. En 2008, des étudiants francophones de Master en traduction

ont traduit ces deux textes en français. Les textes cibles sont comme les textes sources de même niveau sur tous les points de vue que nous venons d'expliquer. Le premier texte, Creyf's, annonce la certification d'une unité du groupe d'intérim Creyf's et s'adresse à un public de professionnel. Le deuxième texte, Lauretum, annonce les portes ouvertes du Lauretum, une pépinière spécialisée dans les lauriers et ce texte s'adresse au grand public. Pour plus de détails, voir Robert (2012, p. 109-120).

Quand le réviseur évalue une traduction, il est important qu'il soit objectif. La méthode des *items calibrés* de Segers (2007b) a été utilisée pour mesurer la qualité du produit de révision, comme dans l'étude de Robert (2012). Les deux textes comptent respectivement 20 et 16 erreurs à corriger, qui constituent des items. Les items ont été classés dans trois catégories : « exactitude », « code linguistique » et « adaptation fonctionnelle ». Dans chaque catégorie, nous avons également expliqué le type d'erreur. Les textes cibles avec tous les items expliqués en détail se trouvent dans l'annexe 2. (Voir aussi Robert, 2012, pp. 109-120)

3.2 Les variables du réviseur

Le profil du réviseur est également important : afin de réaliser cette étude comparative, nous avons organisé une expérience pour les étudiants-traducteurs francophones au département de traduction et d'interprétation de la Haute École Artesis d'Anvers pendant le premier semestre de l'année académique 2011–2012. Après quelques briefings avec notre directrice de mémoire, Isabelle Robert, nous avons contacté 17 étudiants-traducteurs francophones par courrier électronique (annexe 1) et 6 de ces 17 personnes que nous avons contactées ont pu se libérer pour cette expérience. Par un doodle, les étudiants ont indiqué leurs moments libres.

Jeudi 8 décembre 2011 à 7h30, six volontaires sont venus pour contribuer à cette recherche qui a eu lieu à la Haute École Artesis d'Anvers même. Les six sujets d'expérience de ce mémoire sont des étudiants francophones qui font des études de linguistique appliquée (Bachelier) et ils n'ont pas encore beaucoup d'expérience. Avant de commencer l'expérience, nous avons d'abord donné un briefing aux étudiants. Nous avons expliqué le but ainsi que les procédures de l'expérience. Puis nous avons démarré *Inputlog* et les volontaires ont commencé l'expérience. Les sujets d'expérience qui ont contribué à l'étude de Robert sont des réviseurs professionnels et ils ont donc beaucoup d'expérience. Le but du réviseur est d'éviter de réviser sur la base de ses préférences personnelles. Il doit être capable de justifier

toutes ses interventions. C'est là un des principes de base de la révision (Horguelin et Brunette, 1997 ; Mossop, 2007).

3.3 Les variables de la tâche de révision

Avant l'expérience, chaque étudiant a reçu un mandat de révision. L'expérience a eu lieu le 8 décembre 2011 dans un local informatique à la Haute École Artesis d'Anvers. Les volontaires ont déjà eu plusieurs cours dans ce local informatique et cet endroit a pu donner l'impression aux étudiants d'être en train de travailler pour un cours ou même de réviser un test de traduction. L'expérience a été effectuée sur les ordinateurs disponibles dans ce local informatique, donc les étudiants ne devaient pas s'adapter.

De 8h00 à 9h00, les étudiants ont révisé le premier texte, Creyf's, en appliquant la procédure C et la deuxième heure, de 9h00 à 10h00, ils ont révisé le deuxième texte, Lauretum, en appliquant la procédure D, au total deux heures de travail sans pause. Le texte source était disponible en version papier et le texte cible en version électronique (*MS Word*) et c'est seulement dans cette dernière version que les étudiants ont eu le droit de travailler. Ils avaient accès aux outils traditionnels habituels : les dictionnaires électroniques (*Le Petit Robert, Van Dale, Antidote*) et internet. Pour la collecte des données processus, nous avons utilisé le logiciel de saisie de frappes et de mouvement de souris *Inputlog* (3.4.2). Notre relation avec les sujets d'expérience était plutôt informelle étant donné que nous étions tous des étudiants-traducteurs du même institut. Comme les sujets d'expérience ont participé à cette expérience volontairement, ils n'ont pas été payés pour cette tâche. Tout au long de l'expérience, nous avons été présents pour le cas où les étudiants avaient encore des questions.

3.4 Instruments de collecte et méthode d'analyse des données *produit* et *processus*

3.4.1 Données *produit* et *processus*

Pour l'analyse des données produit, nous avons travaillé comme Robert (2012).

Dans un premier temps, Robert (2012, p. 129) s'est penchée sur les interventions portant sur les items. Ces interventions ont été classées et codées comme suit, une typologie inspirée des travaux de Horguelin et Brunette (1998) ou encore Künzli (2006c) (cf. 2.3.6) : révision

pertinente (code 1) : toute intervention qui consiste à corriger une erreur (item) de manière pertinente ; absence de révision (code 2) : absence d'intervention à l'endroit d'un item ; sous-révision (code 3) : intervention effectuée à l'endroit d'un item, mais qui soit introduit une autre erreur, soit ne corrige pas l'erreur, et enfin, détection simple (code 2,1), révélée par l'analyse des protocoles à voix haute et/ou du fichier *Inputlog* (voir plus loin).

Ensuite, elle s'est intéressée aux interventions non liées aux items. Elle les a classées comme suit : surrévision (code 4) : intervention introduisant une erreur là où il n'y a pas d'item ; hyperrévision (code 5) : intervention jugée inutile par le panel (cf. 4.1.2), c'est-à-dire qui n'améliore pas le texte, mais qui ne le détériore pas non plus ; amélioration (code 6) : intervention jugée positive par le panel d'experts, car elle améliore le texte d'un point de vue stylistique. L'absence de ce type d'intervention n'est pas pénalisée, puisqu'il ne s'agit pas d'un item. Cette méthode de travail lui a permis de comptabiliser le nombre d'interventions de chaque type pour chaque réviseur.

Dans notre étude, nous nous sommes limitées aux interventions codées 1, 2, 3 et 2,1. Pour mesurer la qualité de la révision, nous avons également travaillé comme Robert (2012) :

La qualité de la révision est égale au nombre de révision pertinentes divisé par le nombre d'items concernés ou bien : $\text{qualité de révision} = \# \text{Code 1} / \# \text{Items}$.

La formule de mesure du potentiel de détection est la suivante : le potentiel est égal au nombre de révisions pertinentes plus le nombre de sous-révisions plus le nombre d'items détectés, divisé par le nombre d'items concernés. Ou bien : $\text{le potentiel} = \# \text{Code 1} + \# \text{Code 3} + \# \text{Code 2,1} / \# \text{Items}$.

Un exemple du tableau Excel de recensement des interventions est donné au Tableau 1. Il s'agit des interventions d'Ariane pour le texte *Creyf's* comportant 19 items. Ariane a effectué 5 révisions pertinentes (codées 1), 2 tentatives de révisions pertinentes (codées 3), 12 non révisions et 0 détection.

Nombre d'intervention 1=corrigé 2=pas corrigé 3=mal corrigé	Column labels			Total C	
	C	1	2		3
Row labels		1	2	3	
Ariane	5	12	2	19	
5	1	2		3	
17			1	1	
7	1	1		2	
8	1			1	
21			1	1	
15		3		3	
9	1	1		2	
1			1	1	
3			1	1	
13	1			1	
6			2	2	
7			1	1	

Tableau 1 : exemple du tableau Excel des interventions d'Ariane

La première colonne contient le numéro d'item. La deuxième, troisième et quatrième colonne contiennent les interventions (1 ; 2 ; 3) et la dernière contient le total. En appliquant la procédure C, Ariane n'a pas fait de détections simple (2,1).

3.4.2 *Inputlog*

La révision se fait de plus en plus sur ordinateur (Lachance, 2006), et cette expérience s'est également passée entièrement sur ordinateur. Pendant l'expérience, chaque action entreprise par l'étudiant a été enregistrée par *Inputlog*. *Inputlog*, l'outil principal de cette étude, est développé à l'Université d'Anvers depuis 2003. Ce logiciel de saisie enregistre chaque frappe clavier, les mouvements de souris et la durée de chaque action. Après la révision, *Inputlog* fait une analyse générale et nous fournit ainsi un document qui contient toutes les informations sur les actions que l'étudiant a entreprises et la durée des actions.

Dès le début de l'expérience, tous les logiciels sont lancés en même temps sur chaque ordinateur des étudiants : Internet, *MS Word*, *Inputlog* et les dictionnaires. Quand nous avons ouvert *Inputlog*, le réviseur peut insérer des données d'identification dans une session d'identification : le numéro du participant (dans ce cas un participant par ordinateur), l'âge, le sexe, la session, le groupe et l'expérience (Fig. 1).

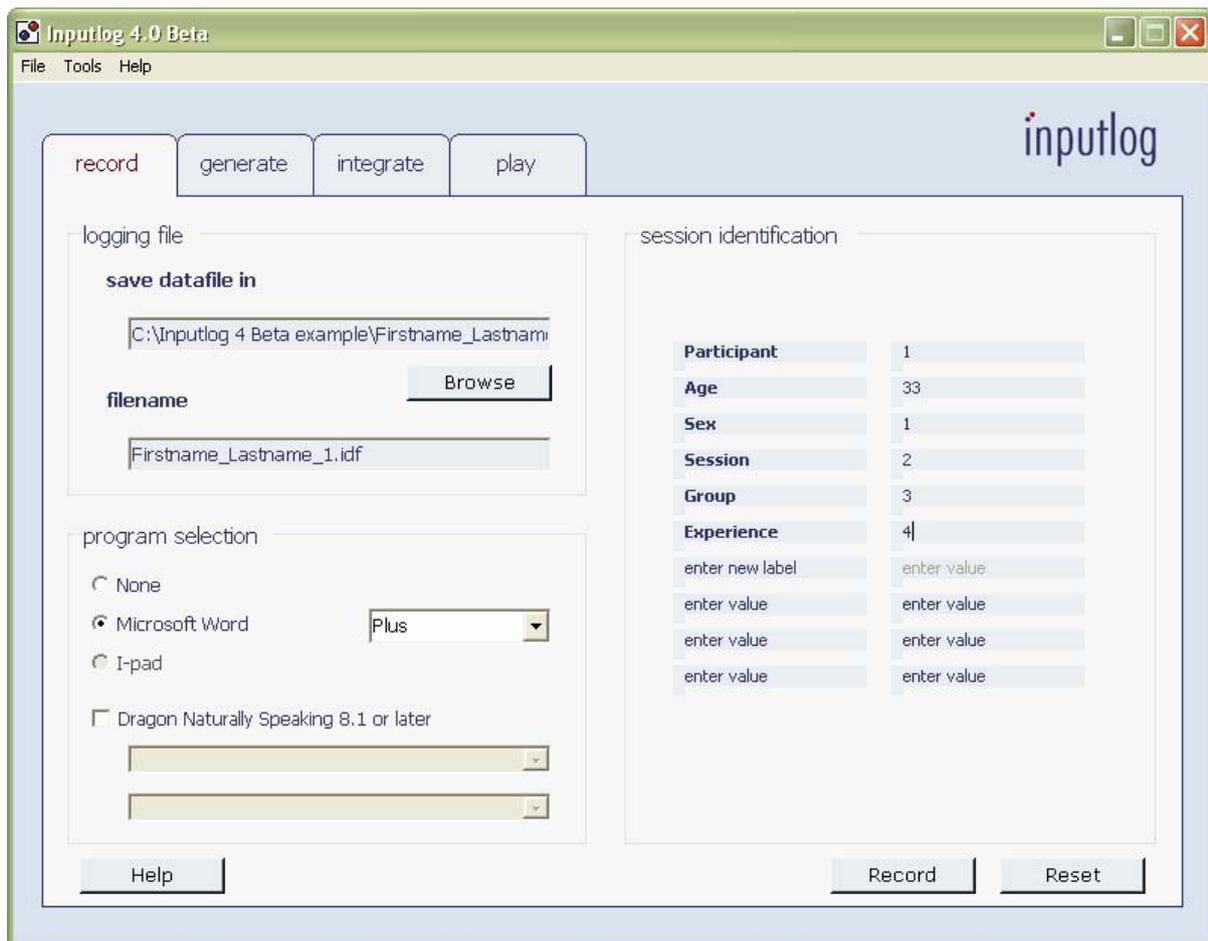


Figure 1 : exemple d'une saisie d'écran, onglet *Record* d'*Inputlog*

Dans cette étude empirique, ces données d'identifications ont servi à faire une claire distinction entre tous les sujets d'expérience. Une fois que toutes ces données ont été insérées, l'étudiant clique sur l'onglet *Record* (Fig. 1) et à ce moment-là, *Inputlog* ouvre un fichier *MS Word* dans lequel *Inputlog* enregistre tout le processus. La Figure 2 montre où il faut cliquer pour commencer ou bien arrêter l'enregistrement.

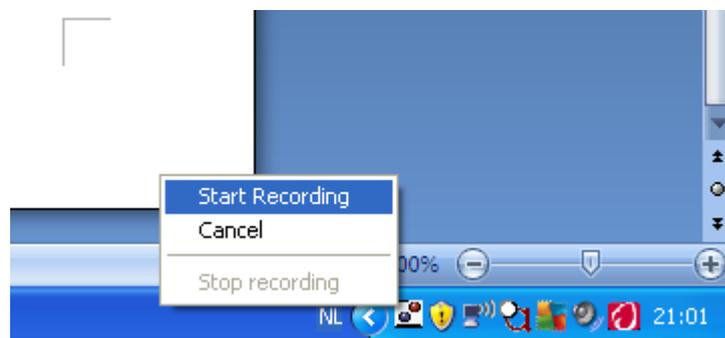


Figure 2 : saisie d'écran, coin inférieur droit du document *Word* ouvert par *Inputlog*

Ensuite, l'étudiant peut commencer la révision. Il a le texte cible en version électronique et peut facilement faire des adaptations au texte. Il dispose du texte source en version papier.

Inputlog enregistre automatiquement les documents révisés sur l'ordinateur dans des documents idfx. Ces derniers sont traités dans *Inputlog* pour faire une analyse générale. Nous avons surtout utilisé le « general logging file » qui représente la totalité du processus de manière chronologique. Chaque ligne représente une action : par exemple, une saisie clavier, un mouvement de souris, etc.

Un exemple est donné dans la Figure 3.

Meta Information								
Log Creation	08/12/11 08:21:52.745							
Log GUID	45449929-bd31-4b3f-9316-cea46f0f611							
Analysis Creation	21/08/12 13:56:16							
Analysis GUID	6ae14263-782a-45a8-aec9-1b366b3021da							
Session Identification								
Participant	Ariane2							
Age	20							
Sex	2							
Session	1							
Group	1							
Experience	0							
Mother tongue	FR							
Event Type	Output	Position	Doclength	StartTime	StartClock	EndTime	EndClock	ActionTime
mouse	Movement			63	00:00:00	6344	00:00:06	6281
focus	InputLog 5.0.1.3			63	00:00:00	63	00:00:00	0
focus	WordLogAriane1 - Microsoft Word			1188	00:00:01	1188	00:00:01	0
mouse	Right Click			7563	00:00:07	7672	00:00:07	109
focus	TASKBAR			7563	00:00:07	7563	00:00:07	0
mouse	Movement			8406	00:00:08	9610	00:00:09	1204
focus	CamStudio			8406	00:00:08	8406	00:00:08	0
mouse	Left Click			9641	00:00:09	9719	00:00:09	78
focus	TASKBAR			9641	00:00:09	9641	00:00:09	0
mouse	Movement			9750	00:00:09	10969	00:00:10	1219
mouse	Movement			11172	00:00:11	11172	00:00:11	0
mouse	Double Left Click			11078	00:00:11	11281	00:00:11	203
mouse	Movement			11344	00:00:11	13891	00:00:13	2547
mouse	Double Left Click			14000	00:00:14	14250	00:00:14	250
mouse	Movement			14235	00:00:14	14235	00:00:14	0
focus	CamStudio			14235	00:00:14	14235	00:00:14	0
mouse	Movement			14485	00:00:14	15766	00:00:15	1281
mouse	Left Click			19641	00:00:19	19750	00:00:19	109

Figure 3 : saisie d'écran, exemple d'une analyse générale généré par *Inputlog*

4 Résultats

Les résultats seront présentés comme suit : tout d'abord, un aperçu général des résultats de chaque participant pour chaque intervention (dont un rappel est donné ci-dessous, au Tableau 2), ensuite les résultats de chaque participant pour chaque texte, mais avec mention de l'étape durant laquelle a eu lieu l'intervention, le cas échéant.

Intervention	Explication
1	Correction : l'étudiant a détecté et corrigé l'item
2	Pas corrigé : l'étudiant n'a pas détecté l'item
3	Mal corrigé : l'étudiant a détecté mais malcorrigé l'item
2,1	Détecté : l'étudiant a tout simplement détecté l'item

Tableau 2 : explication des interventions

4.1 Aperçu général des résultats

Les résultats globaux sont repris dans le Tableau 3.

Intervention 1; 2; 3; 2,1		Étiquette colonne		C Total		D Total		Total général				
Étiquette rangée		1	2	3	2,1	1	2	3	2,1			
Ariane		5	12	2		19	6	7	1	2	16	35
Béatrice		4	15			19	1	12	3		16	35
Carine		5	13		1	19	1	13	1	1	16	35
Géraldine		5	14			19	4	9	1	2	16	35
Hortense		5	13	1		19	4	9	2	1	16	35
Iris		4	13		2	19	2	12	2		16	35
Total général		28	80	3	3	114	18	62	10	6	96	210

Tableau 3 : aperçu général

Au total, il y avait 210 items à réviser et les résultats sont regroupés par procédure (C ou D). Nous constatons qu'il y a 28 révisions pertinentes pour la procédure C, comparé à seulement 18 révisions pertinentes pour la procédure D. 80 non-détections ont été constatées pour la procédure C et 62 pour la procédure D. En appliquant la procédure C, les étudiants ont fait 3 tentatives pour corriger un item mais ils l'ont mal corrigé et pour la procédure D, nous comptons 10 tentatives. Finalement, nous voyons que pour la procédure C, les sujets d'expérience ont détecté seulement 3 items ce qui est la moitié de la procédure D qui compte 6 détections d'erreur.

Si maintenant, nous gardons les mêmes résultats sans les non-détections, nous obtenons le Tableau 4.

Intervention 1 ; 3 ; 2,1		Étiquette colonne		C Total		D Total		Total général		
Étiquette rangée		C			D					
		1	3	2,1	1	3	2,1			
Ariane		5	2		7	6	1	2	9	16
Béatrice		4			4	1	3		4	8
Carine		5		1	6	1	1	1	3	9
Géraldine		5			5	4	1	2	7	12
Hortense		5	1		6	4	2	1	7	13
Iris		4		2	6	2	2		4	10
Total général		28	3	3	34	18	10	6	34	68

Tableau 4 : aperçu général sans les non-détections (2)

Si nous additionnons les résultats des trois interventions (1 ; 3 et 2,1) nous obtenons le même total pour la procédure C et pour la procédure D, c'est-à-dire 34. Il n'y a donc pas de différence, comme pour la recherche de Robert (2012) avec les réviseurs professionnels.

Toutefois, comme les deux textes ne contenaient pas le même nombre d'items, il est impératif de considérer ces résultats de manière proportionnelle, c'est-à-dire en divisant le nombre d'interventions de chaque type, par le nombre total d'items. Ces résultats sont repris dans le Tableau 5.

Réviseur	Pct1_PC	Pct_1_PD	Pct1213_PC	Pct1213_PD
1	26,32	37,5	36,84	56,25
2	21,05	6,25	21,05	25
3	26,32	6,25	31,58	18,75
4	26,32	25	26,32	43,75
5	26,32	25	31,58	43,75
6	21,05	12,5	31,58	25
Moyenne	24,56	18,75	29,83	35,42

Tableau 5 : grand total des pourcentages des interventions des procédures C et D

Dans la première colonne se trouvent les numéros des réviseurs, dans la deuxième colonne les résultats en pourcentage pour l'intervention « révision pertinente » (code 1) pour la procédure C et la troisième colonne contient également ces informations mais pour la procédure D. Les deux dernières colonnes contiennent toutes les données en pourcentage des interventions 1, 3 et 2,1 pour les deux procédures ; il s'agit donc du potentiel de détection d'erreurs.

Ces résultats confirment partiellement les observations précédentes : 24,56% de révisions pertinentes pour la procédure C, contre 18,75% pour la procédure D. Toutefois, les tendances sont inversées pour le potentiel de détection d'erreurs : 29,83% contre 35,42%, ce qui signifie que lorsqu'ils utilisent la procédure D, les étudiants semblent détecter davantage d'erreurs.

Néanmoins, vu le nombre très réduit de participants, nous n'avons pas effectué de test statistique.

4.2 Étape d'intervention dans Creyf's

Nous récapitulons : en révisant le premier texte Creyf's, les étudiants ont appliqué la procédure C. Nous savons que la procédure C commence d'abord par une relecture bilingue (français–néerlandais), et puis la deuxième étape, la relecture unilingue (français). De ces quatre types d'intervention, nous nous allons surtout intéresser aux résultats des détections (1 ; 3 et 2,1) et également aux phases (première ou deuxième étape).

En ce qui concerne la première intervention, la révision pertinente (1) de l'item, nous avons résumé toutes les données en pourcentage dans le Tableau 6.

Réviseur	Pct1_PC	Pct1_PC1
1	26,32	21,05
2	21,05	15,79
3	26,32	26,32
4	26,32	21,05
5	26,32	26,32
6	21,05	21,05
Moyenne	24,56	21,93

Tableau 6 : total d'intervention (1) en pourcentage pour la première étape de la procédure C

Dans la dernière colonne, nous observons la moyenne des items corrigés dans le texte Creyf's : 21,93% de révisions pertinentes pendant la première phase de la procédure C, c'est-à-dire la relecture comparative.

Nous avons fait la même chose pour les interventions 1 ; 3 et 2,1 (potentiel de détection) dans le Tableau 7.

Réviseur	Pct1213_PC	Pct1213_PC1
1	36,84	31,58
2	21,05	15,79
3	31,58	31,58
4	26,32	21,05
5	31,58	31,58
6	31,58	31,58
Moyenne	29,825	27,19

Tableau 7 : total des interventions (1 ; 3 ; 2,1) en pourcentage pour la première étape de la procédure C

En ce qui concerne les interventions 1, 3 et 2,1, nous voyons que pour la première phase de la procédure C, la relecture unilingue, nous obtenons une moyenne de 27,19% de détections.

Pour la deuxième étape de la procédure C, la relecture simple, nous obtenons le Tableau 8 avec le pourcentage d'interventions 1 dans la troisième colonne.

Réviseur	Pct1_PC	Pct1_PC1	Pct1_PC2
1	26,32	21,05	5,26
2	21,05	15,79	5,26
3	26,32	26,32	0
4	26,32	21,05	5,26
5	26,32	26,32	0
6	21,05	21,05	0
Moyenne	24,56	21,93	2,63

Tableau 8 : total d'intervention (1) en pourcentage pour la deuxième étape de la procédure C

La deuxième étape de la procédure C a une moyenne de 2,63% de révisions pertinentes. Nous constatons qu'en appliquant la procédure C, les étudiants ont corrigé 21,93% des items pendant la première phase de la procédure et seulement 2,63% des items pendant la deuxième.

Comme affiché dans la troisième colonne du Tableau 9, nous avons pour les interventions 1, 3 et 2,1 également une moyenne de 2,63% pour la deuxième étape de la procédure C.

Réviseur	Pct1213_PC	Pct1213_PC1	Pct1213_PC2
1	36,84	31,58	5,26
2	21,05	15,79	5,26
3	31,58	31,58	0
4	26,32	21,05	5,26
5	31,58	31,58	0
6	31,58	31,58	0
Moyenne	29,825	27,19	2,63

Tableau 9 : total des interventions (1 ; 3 ; 2,1) en pourcentage pour la deuxième étape de la procédure C

Nous déduisons de ces résultats que les détections faites pendant la première phase de la procédure C sont beaucoup plus élevées que celles à la deuxième phase. Donc, dans un cas comme dans l'autre (qualité et potentiel de détections), nous pouvons déduire que les étudiants-traducteurs n'ont pas vraiment scindé leur attention entre les deux étapes de la procédure C et qu'ils se sont surtout concentrés sur la première phase, ce qui a comme conséquence que la deuxième phase était presque inutile.

Mais pourquoi les étudiants ont-ils presque beaucoup détecté pendant la première phase et peu pendant la deuxième phase ? Ils savaient pourtant qu'ils allaient encore avoir le temps de faire

une relecture unilingue. Peut-être voulaient-ils tout de suite tout corriger pendant la première phase et ne pas attendre la deuxième phase.

4.3 Étape d'intervention dans Lauretum

En révisant le deuxième texte Lauretum, les étudiants ont appliqué la procédure D. La procédure D commence d'abord par une relecture unilingue (français), qui est suivie d'une deuxième phase, la relecture bilingue ou comparative (français – néerlandais).

Réviseur	Pct_1_PD	Pct_1_PD1
1	37,5	6,25
2	6,25	0
3	6,25	0
4	25	6,25
5	25	0
6	12,5	6,25
Moyenne	18,75	3,125

Tableau 10 : total d'intervention (1) en pourcentage pour la première étape de la procédure D

Dans le Tableau 10, nous observons la moyenne en pourcentage des révisions pertinentes d'items pendant la première phase du texte Lauretum : 3,13%. Dans le Tableau 11, nous voyons les résultats pour les interventions 1, 3 et 2,1 de l'étape de relecture simple de la procédure D.

Réviseur	Pct1213_PD	Pct1213_PD1
1	56,25	12,5
2	25	12,5
3	18,75	6,25
4	43,75	6,25
5	43,75	12,5
6	25	12,5
Moyenne	35,42	10,42

Tableau 11 : total des interventions (1 ; 3 ; 2,1) en pourcentage pour la première étape de la procédure D

La moyenne de ces interventions pour la première étape de la procédure D est de 10,42%.

Maintenant nous allons discuter les résultats pour la deuxième phase de la procédure D. Nous commençons par le Tableau 12, le total d'interventions (1) en pourcentage pour la deuxième étape.

Réviseur	Pct 1 PD	Pct 1 PD1	Pct 1 PD2
1	37,5	6,25	31,25
2	6,25	0	6,25
3	6,25	0	6,25
4	25	6,25	18,75
5	25	0	25
6	12,5	6,25	6,25
Moyenne	18,75	3,125	15,625

Tableau 12 : total d'intervention (1) en pourcentage pour la deuxième étape de la procédure D

Dans la dernière colonne nous voyons les résultats des révisions pertinentes faites pendant la deuxième phase de la procédure D, c'est-à-dire la phase comparative. Nous obtenons une moyenne de 15,63% d'interventions. Les résultats des interventions 1, 3 et 2,1 faites pendant la deuxième phase se trouvent dans Tableau 13, dans la troisième colonne également.

Réviseur	Pct1213 PD	Pct1213 PD1	Pct1213 PD2
1	56,25	12,5	43,75
2	25	12,5	12,5
3	18,75	6,25	12,5
4	43,75	6,25	37,5
5	43,75	12,5	31,25
6	25	12,5	12,5
Moyenne	35,42	10,42	25,00

Tableau 13 : total des interventions (1 ; 3 ; 2,1) en pourcentage pour la deuxième étape de la procédure D

Pour la procédure D, nous voyons que pendant la première phase, les interventions 1 s'élèvent en moyenne à 3,13%, comparé à 15,63% pour la deuxième phase. Nous observons une moyenne de 10,42% pour les trois interventions ensemble pour la première étape comparée à 25% pour la deuxième étape.

Nous voyons que pendant la première étape de la procédure C et la deuxième étape de la procédure D, les relectures comparatives, les étudiants ont fait le plus d'interventions. Nous pouvons dire qu'une relecture bilingue semble être plus efficace qu'une relecture simple.

Pour la procédure C nous avons vu que l'étudiant n'a pas vraiment scindé son attention comme il faut. Il a beaucoup détecté pendant la première phase et très peu pendant la deuxième phase. Dans la procédure D, nous constatons que ce dernier n'est pas tout à fait le cas. Nous voyons que la différence entre les deux étapes n'est pas aussi grande que celle de la procédure C. Dans la procédure D, les étudiants ont plus utilisé les deux phases que dans la procédure C. Nous déduisons que les étudiants-traducteur ont mieux scindé leur attention entre les deux étapes de la procédure D que celles de la procédure C.

Généralement, il n'y a pas une différence significative entre les deux procédures utilisées dans cette étude. La procédure D semble être légèrement plus efficace que la procédure C mais rappelons que seulement six étudiants ont participé à cette expérience donc nous n'en pouvons pas tirer la conclusion générale. Pour les apprenants-traducteurs, il serait peut-être recommandé d'appliquer la procédure D étant donné qu'ils n'ont pas autant d'expérience que les professionnels au niveau de scinder l'attention.

5 Conclusion

Ce mémoire, réalisé dans le cadre de la thèse sur la révision en traduction d'Isabelle Robert (2012), avait pour objectif de déterminer l'effet éventuel du choix de la procédure de révision sur le produit et le processus de révision. Le mot clef de ce mémoire, la « révision », est cette opération qui consiste à corriger la traduction d'autrui.

Dans son étude, Robert (2012) a utilisé quatre procédures de traduction et elle a réalisé l'expérience avec des réviseurs professionnels. Pour cette étude, nous avons reproduit l'étude de Robert, en faisant appel à six apprenants-traducteurs francophones et en limitant le nombre de procédures. Nous avons utilisé les procédures C et D, qui sont toutes deux des procédures à deux étapes : la procédure C consiste en une relecture bilingue suivie d'une relecture unilingue et la procédure D consiste en une relecture unilingue suivie d'une relecture bilingue. Ces procédures se ressemblent mais au niveau de l'ordre elles s'opposent.

Le but de cette étude est de comparer ces deux procédures de révision et l'impact sur la qualité du texte révisé ainsi que sur la durée et le potentiel de détection d'erreurs en appliquant les procédures C et D sur les textes Creyf's et Lauretum. Nous reprenons la question de recherche principale : en quoi la procédure de révision affecte-t-elle la qualité de la traduction révisée par un apprenant, la durée du processus de révision et le potentiel de détection d'erreurs du réviseur ?

Au départ, nous sommes partis de l'hypothèse qu'il n'y avait pas de différence significative entre ces deux procédures, à savoir qu'elles n'ont pas vraiment un impact distinct sur le produit final : le texte cible. Afin de pouvoir répondre à cette problématique, nous avons fait une expérience avec six apprenants-traducteurs qui ont réalisé la révision des textes Creyf's et Lauretum.

Nous avons commencé ce mémoire par une explication sur le concept de la révision. Puis dans le cadre théorique, nous avons abordé la norme européenne et les travaux de plusieurs chercheurs dans le domaine de la révision. Dans la méthodologie, chaque étape entreprise pendant cette recherche a été expliquée en détail. Nous avons commencé cette partie par les variables des textes sources et des textes cibles, puis les variables du réviseur et les variables de la tâche de révision, pour finir par les instruments de collecte et la méthode d'analyse des données produit et processus. Dans le quatrième chapitre, les résultats, nous avons recueilli

toutes les données et discuté les résultats de notre recherche. Ce dernier a été effectué dans trois étapes. Premièrement, nous avons discuté les résultats globaux, deuxièmement les résultats obtenus pour le texte Creyf's (procédure C) par les étapes d'intervention et troisièmement les résultats obtenus pour le texte Lauretum (procédure D) également par les étapes d'intervention.

Dans les textes à réviser, se trouvent un certain nombre d'items dont les sujets d'expérience n'étaient pas au courant. Grâce à *Inputlog*, un logiciel de saisie, nous avons pu vérifier si les étudiants ont corrigé les items (code 1), s'ils n'ont rien détecté (code 2), s'ils ont tout simplement détecté les items (code 2,1) ou s'ils les ont mal corrigés (code 3). Puis, nous avons regardé pendant quelle phase (la relecture simple ou la relecture comparative) de la procédure de révision les étudiants ont-ils effectués ces interventions. Nous avons d'abord convertis les résultats de la recherche en pourcentage, puis nous les avons analysés en détail pour finalement en tirer la conclusion.

Pour répondre à la question de recherche, s'il y a un effet éventuel du choix de la procédure de révision sur le produit et le processus de révision, nous avons constaté qu'il n'y a pas une différence significative entre les procédures C et D mais que la procédure D semble être plus efficace que la procédure C pour les apprenants-traducteurs. Nous avons constaté qu'en appliquant la procédure D, l'étudiant scinde légèrement mieux son attention entre les deux phases. Nous voyons qu'en appliquant cette procédure, dès la première phase, l'étudiant se concentre d'avantage sur les problèmes dans le texte. Si nous devons faire un choix, nous conseillons donc la procédure D plutôt que la procédure C aux apprenants-traducteurs. Nous voulons encore une fois mettre l'accent sur le fait que seulement six étudiants ont participé à cette expérience, ce qui n'est pas assez pour en tirer la conclusion générale.

6 Références

- Bisaillon, J. (Ed.). (2007). *La révision professionnelle : processus, stratégies et pratiques*. Québec, Canada: Nota Bene.
- Brunette, L. (2003). Révision et mesure de la qualité des traductions. Récupéré le 10 avril 2013 de <http://www.colloque.net/archives/2002/Spec-M%E9tiers/Specimet022.htm>
- Comité européen de normalisation. (2006). Norme européenne EN 15038:2006 F. Services de traduction - Exigences requises pour la prestation du service. Bruxelles, Belgique: Institut belge de normalisation (IBN).
- Gagnon, C., & Hine, J. (2005). The Grevis project: revise or court calamity. *Across Languages and Cultures*, 6(1), 29–45.
- Gile, D. (1995). *Basic Concepts and Models for Interpreter and Translator Training*. Amsterdam, the Netherlands: Benjamins.
- Graham, J. D. (1989). Checking, revision and editing. In C. Picken (Ed.), *The translator's handbook* (pp. 59–70). London: Aslib.
- Hernández Morin, K. (2009a). *La révision comme clé de la gestion de la qualité des traductions en contexte professionnel*. Université européenne de Bretagne, Université Rennes 2, Rennes. Récupéré de <http://tel.archivesouvertes.fr/docs/00/38/32/66/PDF/TheseMorinHernandez.pdf>
- Hernández Morin, K. (2009b). Pratiques et perceptions de la révision en France. *Traduire*, 2(221), 58–78.
- Heurley, L. (2006). La révision de texte: l'approche de la psychologie cognitive. *Langages*, 164, 10–25.
- Horguelin, P. A., & Brunette, L. (1998). *Pratique de la révision*. Québec, Canada: Linguattech.
- Künzli, A. (2006a). Die Loyalitätsbeziehungen der Übersetzungsrevisorin. In M. Wolf (Ed.), *Übersetzen - Translating - Traduire: Towards a "social turn"?* (pp. 89–98). Münster/Hamburg/Berlin/Wien/London: LIT-Verlag.
- Künzli, A. (2006b). Teaching and learning translation revision: Some suggestions based on evidence from a think-aloud protocol study. In M. Garant (Ed.), *Current trends in translation teaching and learning* (pp. 9–24). Helsinki, Finland: Helsinki University.
- Künzli, A. (2006c). Translation revision – A study of the performance of ten professional translators revising a technical text. In M. Gotti & S. Šarčević (Eds.), *Insights into specialized translation* (pp. 195–214). Bern/Frankfurt, Switzerland/Germany: Peter Lang.

- Künzli, A. (2007b). Translation revision. A study of the performance of ten professional translators revising a legal text. In Y. Gambier, M. Shlesinger & R. Stolze (Eds.), *Doubts and Directions in Translation Studies, Selected contributions from the EST Congress, Lisbon 2004*. (pp. 115–126). Amsterdam, the Netherlands: Benjamins.
- Künzli, A. (2009). Qualität in der Übersetzungsrevision - eine empirische Studie. In H. Kalverkämper & L. Schippel (Eds.), *Translation zwischen Text und Welt : Translationswissenschaft als historische Disziplin zwischen Moderne und Zukunft* (pp. 291–303). Berlin, Germany: Frank & Timme.
- Lachance, G. (2006). *La révision linguistique en français*. Québec, Canada: Septentrion.
- Mace, G. (1993). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*. Bruxelles, Belgique: De Boeck.
- Martin, T. (2007). Managing risks and resources: a down-to-earth view of revision. *Jostrans*, 8, p. 58.
- Mossop, B. (2001). *Revising and editing for translators*. Manchester, United Kingdom: St. Jerome.
- Mossop, B. (2007). Empirical studies of revision: what we know and need to know. *The Journal of Specialised Translation*, 8, 109.
- Mossop, B. (2010). *Revising and editing for translators*. 2nd Edition. Manchester, United Kingdom: St. Jerome.
- Parra Galiano, S. (2005). *La revisión de traducciones en la Traductología: aproximación a la práctica de la revisión en el ámbito profesional mediante el estudio de casos y propuestas de investigación*. Granada, Spain: Universidad de Granada.
- Parra Galiano, S. (2006). La revisión y otros procedimientos para el aseguramiento de la calidad de la traducción en el ámbito profesional. *Turjuman*, 15(2), 11–48.
- Parra Galiano, S. (2007a). La revisión como procedimiento para el aseguramiento de la calidad de la traducción: grados, tipos y modalidades de revisión. *Senez*, 32, 97–122.
- Parra Galiano, S. (2007b). Propuesta metodológica para la revisión de traducciones: principios generales y parámetros. *Trans*, 11, 197–214.
- Segers, W. (2007b). Ijapuntenmethode. In C. Van de Poel & W. Segers (Eds.), *Vertalingen objectief evalueren. Matrices en ijkpunten* (pp. 21–25). Leuven, Belgium: Acco.
- Robert, I. (2008). *Translation revision procedures: an explorative study*. Antwerp, Belgium: Universiteit Antwerpen.
- Robert, I. (2012). *La révision en traduction: les procédures de révision et leur impact sur le produit et le processus de révision*. Antwerp, Belgium: Universiteit Antwerpen.

Rochard, M. (1995). Terminologie, traduction et révision : de l'expérience à la pédagogie.
Récupéré le 20 novembre 2011 de [http://pagespersoorange.fr/michel.rochard/textes/
caen_1995.pdf](http://pagespersoorange.fr/michel.rochard/textes/caen_1995.pdf)

7 Annexes

Annexe 1

Mailing en français

Chères étudiants, Chers étudiantes,

Je suis Nirina Rafidison, étudiante au département de traduction et d'interprétation de la Haute École Artesis d'Anvers et cette année, j'écris mon mémoire de Bachelier. Je travaille en parallèle avec Mme Robert (professeur de traduction à Artesis) dans le cadre de sa thèse sur la révision. Voici la question de la recherche : comment la qualité du texte est-elle affectée selon un processus de révision et quel est la durée et le potentiel de détection d'erreurs du réviseur ? En quelques mots : quel est l'impact de la méthode utilisée quand quelqu'un corrige la traduction de quelqu'un d'autre sur la qualité du texte révisé ainsi que la durée et le potentiel de détection d'erreurs.

Pour sa thèse, Mme Robert a fait appel à des traducteurs ou réviseurs professionnels comme sujets d'expérience. Pour mon mémoire de Bachelier je voulais vous demander si vous - des apprenants traducteurs - voudriez être mes sujets d'expérience ?

La méthodologie de Mme Robert est la suivante : réviser 4 textes de même difficulté en utilisant pour chacun des textes, un processus de révision différent. Ces quatre procédures ont été sélectionnées sur la base de l'étude exploratoire suivante :

<http://www2.arts.kuleuven.be/info/bestanden-div/Robert.pdf>

(<http://www.arts.kuleuven.be/cetra/papers>).

Pour l'expérience de mon mémoire de Bachelier, j'utiliserai seulement 2 procédures de révision ; la méthode C = lecture comparative + relecture et la méthode D = relecture + lecture comparative. Cette expérience durera 1h à 1h30. Votre participation sera anonyme : il suffit de travailler avec Inputlog sans que vous donniez votre vrai nom (vous pouvez travailler avec un prénom fictif ou un numéro).

Mme Robert a utilisé comme méthodologie inputlog (= un outil de journalisation qui enregistre tous les types de mode de saisie : reconnaissance clavier, souris et de la parole), verbalisations et une interview en fin d'expérience. En ce qui me concerne, j'utiliserai seulement inputlog et une interview en fin d'expérience.

Je souhaiterais que cette expérience puisse avoir lieu avant les vacances de Noël. C'est pourquoi je vous remercie de me confirmer le plus rapidement possible vos disponibilités via le lien doodle suivant : <http://www.doodle.com/c8mqurvuvqwxg24m>

Si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à me contacter.

Je vous remercie de me consacrer un peu de votre temps.

Bien à vous,

Nirina Rafidison

PS : l'expérience se déroulera à Artesis (schilderstraat 40, 2000 Anvers) et constituera en la révision de deux textes de difficulté équivalente (traduits du néerlandais vers de le français) grâce à deux procédés différents et durera de 1 à 1h30.

<p>contrôle Sécurité, santé et environnement pour les entreprises Contractantes) et émane de l'association néerlandaise pour la collaboration et la sécurité (<i>Nederlandse Stichting voor Samenwerking en Veiligheid</i>). En Belgique, il est du ressort du Belcert. En principe, le certificat LSI s'adresse aux agences d'intérim qui mettent du personnel à la disposition d'entreprises effectuant des travaux à hauts risques, comme par exemple dans les secteurs de la chimie ou de la construction d'échafaudages ou. Par conséquent, le certificat est en premier lieu destiné à la mise au travail d'intérimaires chez des donneurs d'ordre qui exigent le certificat LSC et dans les entreprises titulaires de ce certificat. Le certificat LSI est valable trois ans et doit faire l'objet d'une évaluation au minimum une fois par an. Son renouvellement dépend des résultats obtenus lors de ces audits annuels.</p>	x	x		
<p>Tout le monde est gagnant Les avantages sont considérables, tant pour les travailleurs intérimaires que pour les entreprises utilisatrices. Avant d'être envoyé sur le terrain, le travailleur intérimaire reçoit une formation en matière de sécurité générale et en relation avec le domaine concerné. Ce n'est qu'après avoir réussi les tests portant sur ces matières que le travailleur intérimaire peut se mettre au travail. Le meilleur encadrement de l'intérimaire fait en sorte qu'il est préparé et sensibilisé de manière optimale, ce qui ne peut que renforcer sa rentabilité et sa motivation. En outre, il suit une formation complémentaire. L'entreprise utilisatrice quant à elle accueille des travailleurs intérimaires qui connaissent les dangers liés au secteur et pour qui les risques de provoquer un accident sont donc diminués. Par ailleurs, Creyf's Interim entretient des contacts étroits avec le donneur d'ordre avant, pendant et après chaque service. Les procédures peuvent ainsi être adaptées aux évolutions et aux besoins de l'entreprise utilisatrice. Efficacité et flexibilité restent les mots d'ordre !</p>	x x x	x x x		x
	x xx	xx		

1. Items « Exactitude » :

a. Faux sens :

- i. Dans la phrase suivante, « **si nécessaire** » est un faux sens : [...] ainsi, chaque collaborateur de l'unité LSI a dû suivre une formation en sécurité et il a fallu élaborer un véritable système de gestion de la sécurité avec, **si nécessaire**, les procédures appropriée. Il s'agit d'un ajout (aucun équivalent dans le texte source) conduisant à un faux sens.
- ii. Dans la phrase suivante, « **en cas de** » est un faux sens : **En cas de** conclusions positives, le feu vert était donné à une évaluation au sein de l'agence même. Il s'agit d'un ajout (aucun équivalent dans le texte source) conduisant à un faux sens.
- iii. Dans la phrase ci-dessous, « **l'intérêt de la direction pour son personnel** » est considéré comme un faux sens : Cet audit portait sur le personnel de l'agence (personnel et travailleurs intérimaires), sur l'organisation et **l'intérêt de la direction pour son personnel**, sur le lieu de travail des intérimaires et enfin, sur la politique de santé de l'entreprise. Il s'agit d'un faux sens : l'audit porte non seulement sur le personnel de l'agence, mais aussi sur son organisation et

sur l'implication de la direction de l'agence dans le processus de certification, sur le lieu de travail des intérimaires et sur la politique de santé de l'entreprise. Ce passage est sans doute ambigu⁸⁶ en néerlandais, d'où le faux sens en français.

iv. Dans la phrase ci-dessous, « **il suit une formation complémentaire** » est considéré comme un faux sens : Le meilleur encadrement de l'intérimaire fait en sorte qu'il est préparé et sensibilisé de manière optimale, ce qui ne peut que renforcer sa rentabilité et sa motivation. **En outre, il suit une formation complémentaire.** Il s'agit d'un faux sens qui touche à la logique du texte. En néerlandais, l'auteur utilise l'expression « op zak hebben », qui veut dire littéralement « avoir en poche », et qui, dans ce contexte, veut dire qu'après avoir suivi la formation en question, l'intérimaire peut, en quelque sorte, ajouter cette nouvelle formation dans son curriculum vitae. La traduction est à ce point ambiguë que nous l'avons classée parmi les faux sens. Le lecteur est véritablement mis sur une fausse piste, sans doute en raison de l'emploi de l'indicatif présent du verbe « suivre ».

v. Dans la phrase suivante, « **service** » est considéré comme un faux sens : Par ailleurs, Creyf's Interim entretient des contacts étroits avec le donneur d'ordre avant, pendant et après chaque **service**. Le terme « service » est un faux sens : il s'agit non pas du service, et donc de chaque journée de travail, mais bien de la mission et donc, de toute la durée pendant laquelle l'intérimaire travaille chez le donneur d'ordre. À nos yeux, le lecteur est mis sur une fausse piste et cette erreur ne peut plus être considérée comme une erreur de terminologie.

e. Non-sens :

i. Dans la phrase ci-dessous, « **par conséquent** » est considéré comme un non-sens : L'unité LSI, qui se trouve au sein de l'agence de Gand, s'est préparée pendant des mois à l'obtention de ce certificat. **Par conséquent**, la liste de contrôle fixe différentes exigences à respecter : Il s'agit d'un non-sens, le lecteur reste perplexe devant ce lien logique qui ne semble pas avoir sa place dans le contexte. Il y a bel et bien « dan ook » dans le texte néerlandais, qui, effectivement, introduit généralement une conséquence, mais ici, il s'agit tout simplement d'une explication. On pourrait, en étant moins « sévère », classer cette erreur parmi les ambiguïtés, mais nous avons réservé la catégorie « ambiguïtés » aux ambiguïtés davantage syntaxiques que sémantiques.

ii. Dans la phrase ci-dessous, « **minimum** » est considéré comme un non-sens : **Minimum** trois mois après avoir instauré ce nouveau système, la documentation de sécurité et de santé a été évaluée en profondeur. Nous sommes face à un non-sens qui était également présent dans le texte source : il semble y avoir confusion entre le processus général de certification et le processus de l'agence Creyfs⁸⁷. Toutefois, conformément au mandat de révision, le réviseur aurait dû identifier cette erreur.

f. Omission :

i. Dans la phrase ci-dessous, un élément de l'énumération (« **industrieel reinigen** » a été omis. Il s'agit sans aucun doute d'une faute d'inattention, puisque l'on retrouve encore le « ou » qui devrait introduire le dernier terme de l'énumération. En principe, le certificat LSI s'adresse aux agences d'intérim qui mettent du personnel à la disposition d'entreprises effectuant des travaux à hauts risques, comme par exemple dans les secteurs de la chimie ou de la construction d'échafaudages **ou**.

g. Omission d'une nuance ou d'une information redondante :

i. Dans la phrase ci-dessous, on pourrait estimer que le traducteur aurait dû traduire « **groot** » (« grand » en français), pour bien marquer la différence entre les grands groupes et ceux qui le sont moins. Toutefois, on pourrait également rétorquer qu'un groupe est, par définition, de grande taille. Tout dépendra donc du degré de précision souhaité par l'initiateur. CREYF'S INTERIM, PREMIER [**groot**] GROUPE D'INTÉRIM À DISPOSER D'UNE LISTE DE CONTRÔLE SÉCURITÉ POUR LES ENTREPRISES DE TRAVAIL INTÉRIMAIRE (LSI)

ii. Dans la phrase suivante, on pourrait estimer que le traducteur aurait dû traduire « **reeds** » (« déjà » en français), pour bien mettre l'accent sur le bénéfice de la formation. L'entreprise utilisatrice quant à elle accueille des travailleurs intérimaires qui connaissent [**reeds**] les dangers liés au secteur et pour qui les risques de provoquer un accident sont donc diminués. Toutefois, nous estimons qu'il ne s'agit que de l'omission d'une information qui peut rester implicite, selon le degré de précision souhaité par l'initiateur.

iii. Dans la phrase suivante, on pourrait estimer que le traducteur aurait dû traduire « **eventueel** » (« éventuellement » en français), pour bien mettre l'accent sur le fait qu'il ne s'agit que d'une possibilité. Toutefois, on pourrait rétorquer que cette possibilité est implicitement comprise dans le verbe « pouvoir ». Tout dépendra donc, de nouveau, du degré de précision souhaité par

l'initiateur. Les procédures peuvent ainsi [**eventuel**] être adaptées aux évolutions et aux besoins de l'entreprise utilisatrice.

b. Ajout :

i. Dans la phrase ci-dessous, « **provoquer** » est considéré comme l'ajout d'une petite nuance absente dans le texte source : L'entreprise utilisatrice quant à elle accueille des travailleurs intérimaires qui connaissent les dangers liés au secteur et pour qui les risques de **provoquer** un accident sont donc diminués.

2. Items « Code linguistique » :

a. Solécisme :

i. Les phrases suivantes contiennent un solécisme du type « anacoluthie » (rupture de construction). Les avantages sont considérables, **tant** pour les travailleurs intérimaires **et** pour les entreprises utilisatrices. Minimum trois mois **après avoir instauré ce nouveau système, la documentation** de sécurité et de santé a été évaluée en profondeur.

b. Impropropriété :

i. La phrase suivante contient une impropropriété, car « évolution », au sens où l'entend l'auteur, doit être au singulier. Les procédures peuvent ainsi être adaptées **aux évolutions** et aux besoins de l'entreprise utilisatrice.

c. Faute d'orthographe d'usage :

i. Dans la phrase suivante, « **intérim** » est mal orthographié. Creyf's Interim est ainsi le premier grand groupe **d'interim** en Belgique à être titulaire d'un tel certificat pour un de ses établissements.

d. Faute d'orthographe de règle :

i. Dans la phrase suivante, « **appropriées** » n'est pas accordé en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte. ainsi, chaque collaborateur de l'unité LSI a dû suivre une formation en sécurité et il a fallu élaborer un véritable système de gestion de la sécurité avec, si nécessaire, les procédures **appropriée**.

e. Ambiguïté :

i. Dans la phrase suivante, « **au sein de** » est considéré comme une ambiguïté de type sémantique. L'unité LSI, **qui se trouve au sein de l'agence de Gand**, s'est préparée pendant des mois à l'obtention de ce certificat. L'auteur ne met pas l'accent sur sa situation géographique, mais simplement sur le fait que l'unité fait partie de l'agence. Il s'agit sans doute d'une erreur due à la volonté d'étoffer la préposition « binnen » (« dans » en néerlandais), alors que le simple « de » aurait suffi.

ii. Dans la phrase suivante, « **qui en exigent un** » est une ambiguïté de type sémantique. Ce certificat vise en premier lieu les entreprises qui détiennent un certificat LSC (Liste de contrôle Sécurité, santé et environnement pour les entreprises Contractantes) ou les donneurs d'ordre **qui en exigent un**. On pourrait en effet se poser la question de savoir de quel certificat il s'agit, d'autant que l'auteur en néerlandais est explicite et répète à chaque fois le nom du certificat. Le lecteur averti ne s'y trompera pas et c'est normalement le profil du lecteur destinataire de ce communiqué de presse. Toutefois, la confusion est possible.

3. Items « Adaptation fonctionnelle » :

a. Registre et/ou ton inadéquat :

i. Le titre suivant n'adopte pas le style approprié à un titre : il est trop long pour un titre de communiqué de presse et est plus explicite que le titre néerlandais, alors qu'il n'y a pas de changement de fonction. CREYF'S INTERIM, PREMIER GROUPE D'INTÉRIM À DISPOSER D'UNE LISTE DE CONTRÔLE SÉCURITÉ POUR LES ENTREPRISES DE TRAVAIL INTÉRIMAIRE (LSI)

Il s'agit d'une surtraduction qui va à l'encontre de la fonction du passage en question et donc de l'adaptation au destinataire, le journaliste.

Texte 2

	Complète	Loyale	Fonctionnelle	Minimale
COMMUNIQUÉ DE PRESSE				
Le paradis du laurier va ouvrir ses portes à Jabbeke				
LE LAURETUM EN PREMIÈRE MONDIALE DÉBUT JUIN				
Le Lauretum est cet impressionnant complexe de serres, avec orangerie et jardins, créé par André Devisch à Jabbeke. Cinq cents lauriers parmi les plus rares au monde sont exposés dans diverses formes magnifiques dans le beau bâtiment d'une architecture hors du commun qui rappelle les temples grecs classiques. Le Lauretum est également le paradis mondial du laurier. Il renoue avec la tradition ancestrale de la culture du laurier à Bruges, le centre de cette province depuis des siècles, et dans les environs. Les 2, 3 et 4 juin 2000, le Lauretum ouvrira ses portes au grand public, une première mondiale.	X	X		X
	X	X		X
	X	X		X
Une tradition remise à l'honneur André Devisch, cultivateur de lauriers de réputation mondiale, se spécialise depuis quelques temps déjà dans la culture du laurier ou Laurus Nobilis. Depuis toujours, la région de Bruges est le centre de cette culture dont l'apogée remonte à 1900. Le Lauretum renoue donc avec cette tradition.	X		X	
C'est dans cette belle région verdoyante de Jabbeke qu'André Devisch a réalisé son rêve : il y a construit un impressionnant complexe de serres à façade grecque, dont l'architecture particulière rappelle l'ambiance chaleureuse d'une orangerie. Le Lauretum va renforcer le rayonnement international non seulement de l'ensemble de la culture du laurier en Flandre, mais aussi du patrimoine culturel de Bruges et ses environs.	X	X		
Une collection exclusive Le Lauretum est le point d'ancrage d'une unique et précieuse collection de lauriers de formes et de dimensions diverses. Certains arbustes présentent un tronc tressé ou tourmenté, d'autres une forme parfaitement sphérique ou conique. Les arbres ont chacun des spécificités de par la manière dont ils sont taillés ou selon laquelle le tronc est formé et entouré. Le Lauretum abrite même quelques arbustes centenaires.	X	X		X
	X	X		X
	X	X		X
	X	X		X
Un hôtel pour plantes				

<p>C'est dans la grande serre principale et ses dépendances que ces lauriers exclusifs passent l'hiver. L'été, ils sont installés sur de magnifiques terrasses où ils sont parfaitement mis en valeur. Les arbustes de particuliers et d'entreprises qui sont sensibles au froid viennent passer l'hiver dans cet hôtel pour plantes où on leurs prodigue les soins appropriés. Le Lauretum met également à disposition un trésor d'information et de documentation sur le laurier et sa culture.</p>	X			
	X	X	X	
	X			X
			X	
<p>Le caractère polyvalent de sa location fait du Lauretum un endroit idéal pour organiser des événements prestigieux tels que réceptions, séminaires, présentations de produits ou rencontres gastronomiques (avec le laurier « au menu »).</p>	X	X		X
<p>Visite guidée exclusive du Lauretum Les 2, 3 et 4 juin 2000, le Lauretum de Jabbeke ouvrira pour la première fois ses portes au grand public. De 14 à 18 h, les personnes intéressées pourront y admirer la collection unique de lauriers*. Le paradis du laurier est situé au numéro 20 de la Zomerweg à 8490 Jabbeke (sortie 6, Jabbeke, autoroute E40 Bruxelles-Côte).</p>	X	X		
	X			
<p><i>Le Lauretum sera présenté à la presse le 26 mai à 11 h. Vous recevrez pour cela une invitation.</i></p>	X		X	
			X	
<p><i>*Le prix d'entrée de cet événement unique s'élève à 250 francs. Ce montant comprend une boisson, un cadeau ainsi qu'une visite guidée exclusive de l'impressionnant Lauretum.</i></p>				

1. Items « Exactitude » :

b. Faux sens :

- i.** Dans la phrase suivante, « **exposés sous diverses formes** » est un faux sens, voire un non-sens. Ce sont des arbustes de formes diverses qui sont exposés. Cinq cents lauriers parmi les plus rares au monde sont exposés dans diverses formes magnifiques dans le beau bâtiment d'une architecture hors du commun qui rappelle les temples grecs classiques.
- ii.** Dans la phrase ci-dessous, « **également** » est un faux sens, voire un non-sens. « dan ook » signifie « par conséquent ». « également », s'il est compris du lecteur, le met sur une fautive piste. Le Lauretum est également le paradis mondial du laurier.
- iii.** Dans la phrase suivante, « province » est un faux sens, « ambacht » voulant dire « métier, artisanat ». Il renoue avec la tradition ancestrale de la culture du laurier à Bruges, le centre de cette province depuis des siècles.
- iv.** Dans la phrase suivante, « **tourmenté** » est un faux sens, il s'agit de troncs « torsadés », donc soumis à la main de l'homme. Certains arbustes présentent un tronc tressé ou tourmenté [...].

j. Non-sens :

- i.** Dans la phrase ci-dessous, « **formé et entouré** » est du charabia. Les arbres ont chacun des spécificités de par la manière dont ils sont taillés ou selon laquelle le tronc est formé et entouré.
- ii.** Dans la phrase ci-dessous, « **location** » est un non-sens, sans doute dû à une interférence avec le terme néerlandais « locatie » qui veut dire « endroit, emplacement, site ». Le caractère polyvalent de sa location fait [...].

k. Omission :

i. L'avant-dernière phrase du troisième paragraphe a été omise.

l. Omission d'une nuance ou d'une information redondante :

i. Dans la phrase ci-dessous, on pourrait estimer que le traducteur aurait dû traduire « **uitzicht** » et parler d'« aspect spécifique » plutôt que de « spécificités ». Les arbres ont chacun des spécificités de par la manière dont ils sont taillés ou selon laquelle le tronc est formé et entouré.

ii. Dans la phrase suivante, on pourrait estimer que le traducteur aurait dû traduire « **nog** » (« encore »). Le Lauretum va [nog] renforcer le rayonnement [...].

iii. Dans la phrase suivante, on pourrait estimer que le traducteur aurait dû traduire « **éénmalig** » (« unique, exceptionnel »), pour souligner le caractère exceptionnel de ces portes ouvertes. De 14 à 18 h, les personnes intéressées pourront y admirer [éénmalig] la collection unique de lauriers.

iv. Dans la phrase suivante, on pourrait estimer que le traducteur aurait dû traduire « **vorstgevoelig** » par « sensible au gel » et non au « froid » qui peut toutefois être considéré comme un hyperonyme. Les arbustes de particuliers et d'entreprises qui sont sensibles au froid viennent passer l'hiver dans cet hôtel pour plantes où on leurs prodigue les soins appropriés.

2. Items « Code linguistique » :

a. Faute d'orthographe de règle :

v. Dans les phrases suivantes, « quelques temps » et « leurs » sont mal accordés : « quelque » doit rester au singulier et « leur » est pronom personnel complément, il ne prend pas le pluriel. André Devisch, cultivateur de lauriers de réputation mondiale, se spécialise depuis quelques temps [...]. Les arbustes de particuliers et d'entreprises qui sont sensibles au froid viennent passer l'hiver dans cet hôtel pour plantes où on leurs prodigue les soins appropriés.

b. Mauvaise cooccurrence :

i. Dans le dernier paragraphe, « Bruxelles-Côte » est une mauvaise cooccurrence. Dans les textes parallèles et dans le langage courant en Belgique, on parle de l'autoroute « Bruxelles-Ostende ». Cette année, Duval Guillaume a remporté pas moins de vingt nominations dans les différentes catégories, ce qui correspond à plus du triple du nombre record de nominations atteintes jusqu'à présent [...].

c. Ambiguïté :

vi. Dans la phrase suivante, « qui sont sensibles au froid » est une ambiguïté de type syntaxique, étant donné que ce sont les arbustes qui sont sensibles au froid, pas les particuliers ou les entreprises. Les arbustes de particuliers et d'entreprises qui sont sensibles au froid viennent passer l'hiver dans cet hôtel pour plantes où on leurs prodigue les soins appropriés.

3. Items « Adaptation fonctionnelle :

a. Registre :

i. Dans la phrase en italique à l'attention du journaliste, le « pour cela » relève d'un style trop peu formel pour un communiqué de presse.

Annexe 3

Texte source 1

PERSBERICHT

CREYF'S INTERIM EERSTE GROTE UITZENDGROEP MET VCU-CERTIFICAAT

Een aparte afdeling binnen Creyf's Interim Gent kan zich vanaf nu houder van het VCU-certificaat (Veiligheids Checklist Uitzend- en detacheringsbureaus) noemen. Hiermee is Creyf's Interim de eerste grote uitzendgroep in België die een dergelijk certificaat heeft voor één van haar vestigingen. Met dit certificaat wordt in de eerste plaats gemikt op bedrijven met een VCA (Veiligheids Checklist Aannemers) of opdrachtgevers die VCA-certificaten opleggen. De voordelen zijn groot, zowel voor uitzendkrachten als voor inleners.

Een volgehouden inspanning

De VCU-cel binnen het Gentse agentschap heeft zich maandenlang voorbereid op het verkrijgen van dit certificaat. De checklist legt dan ook verschillende eisen op waaraan voldaan dient te worden: de medewerkers van de VCU-cel moesten allemaal een opleiding in veiligheid volgen, een heus veiligheidsbeheerssysteem met bijhorende procedures diende opgesteld te worden. Nadat dit systeem minstens drie maanden geïmplementeerd was, vond de grondige evaluatie van de veiligheids- en gezondheidsdocumentatie plaats. Het positieve resultaat hierop gaf het groene licht voor de evaluatie in het agentschap zelf. De audit richtte zich op het eigen personeel van het uitzendbureau (eigen personeel en uitzendkrachten), de organisatie en betrokkenheid van het management van het eigen personeel, de werkplek van de uitzendkracht en tenslotte op de bedrijfsgezondheidszorg. Het VCU-certificaat is nu op zak maar hiermee stopt het niet. Het blijft een volgehouden inspanning vragen van de medewerkers van de VCU-cel om aan de strenge eisen te blijven voldoen.

In het verlengde van het VCA-certificaat

Het VCU-certificaat is gegroeid uit het VCA (Veiligheids Checklist Aannemers) en gaat uit van de Nederlandse Stichting voor Samenwerking en Veiligheid. In België staat het onder het toezicht van *Belcert*. Het VCU-certificaat is in principe bedoeld voor uitzendbureaus die

personeel ter beschikking stellen van bedrijven die werkzaamheden uitvoeren met verhoogd risico. Voorbeelden hiervan zijn steigerbouw, industrieel reinigen, activiteiten in de chemische sector, enz... In de eerste plaats is het certificaat dan ook bedoeld voor het uitzenden van personeel naar opdrachtgevers die VCA-certificaten opleggen en bedrijven met een VCA-certificaat. Het VCU is drie jaar geldig en dient minstens één maal per jaar geëvalueerd te worden. Een verlenging is afhankelijk van de resultaten op deze jaarlijkse audits.

Iedereen wint

De voordelen zijn zowel voor de uitzendkracht als voor de inleners groot. Vooraleer de uitzendkrachten worden uitgezonden, krijgen ze een opleiding in algemene en sectorgebonden veiligheid. Na het succesvol afleggen van de testen over deze materie, kan de uitzendkracht aan de slag. De betere omkadering van de uitzendkracht zorgt ervoor dat hij optimaal is voorbereid en gesensibiliseerd, hetgeen zijn rendabiliteit en motivatie absoluut ten goede komt. Daarbovenop heeft hij er nog een extra vorming en opleiding mee op zak. De inlener krijgt uitzendkrachten die de sectorgebonden gevaren reeds kennen en dus minder kans lopen op ongevallen. Voor, tijdens en na de opdracht onderhoudt Creyf's Interim trouwens een hecht contact met de opdrachtgevers. Zo kunnen de procedures eventueel verder aangepast worden volgens de evolutie en de noden van de inlener. Effectiviteit en flexibiliteit blijven de boodschap!

**Mekka van de laurierbomen is gevestigd in Jabbeke
WERELDPREMIERE VAN LAURETUM BEGIN JUNI**

Het Lauretum is het indrukwekkende serrecomplex met oranjerie en tuinen van André Devisch in Jabbeke. In het prachtige gebouw met de unieke architectuur, die verwijst naar de klassieke Griekse tempels, staan vijfhonderd van de meest exclusieve laurierbomen ter wereld in prachtige en uiteenlopende vormen tentoongesteld. Het Lauretum is dan ook het mondiale Mekka van de laurierboom. Het knoopt aan met de aloude traditie van de laurierteelt in en om Brugge, van oudsher het centrum van deze ambacht. Op 2, 3 en 4 juni 2000 beleeft het Lauretum zijn wereldpremière en opent het zijn deuren voor het grote publiek.

Traditie in ere hersteld

De wereldbepaalde laurierkweker André Devisch specialiseert zich reeds geruime tijd in het cultiveren van de “Laurus Nobilis”, de laurierboom. Van oudsher is de streek rond Brugge het centrum van de laurierteelt. Rond 1900 kende de laurierteelt zijn hoogtepunt, en het Lauretum knoopt opnieuw aan met deze traditie. In de prachtige groene omgeving van Jabbeke maakte André Devisch zijn droom waar. Hij bouwde er het indrukwekkende serrecomplex met Griekse gevel, dat dankzij de speciale architectuur de warme sfeer van een oranjerie oproept. Het Lauretum zal de positie van de gehele Vlaamse laurierteelt en het cultuurpatrimonium van de streek rond Brugge wereldwijd nog verder versterken.

Exclusieve verzameling

Het Lauretum is de thuisbasis van een unieke en waardevolle verzameling laurierbomen in verschillende vormen en groottes. Sommige bomen hebben een gevlochten of gedraaide stam, andere zijn perfect bol- of kegelvormig. Door de manier van snoeien of door de stam van de boom rond een staaf te wikkelen, krijgen de bomen hun specifiek uitzicht. Deze laurierbomen worden tot 5 à 6 meter hoog, en kunnen tientallen jaren oud worden. In het Lauretum staan zelfs enkele eeuwelingen.

Plantenhotel

De grote hoofdserre en de bijgebouwen vormen het overwinteringsoord van deze exclusieve laurieren. De prachtige terrassen laten de bomen ook in de zomer perfect tot hun recht komen. In het plantenhotel krijgen vorstgevoelige bomen van particulieren of bedrijven in de winter de juiste zorgen. Het Lauretum stelt bovendien een schat aan informatie en documentatie over de laurier en de laurierteelt ter beschikking. Het polyvalente karakter van de locatie maakt het Lauretum uitermate geschikt voor hoogstaande evenementen als recepties, seminaries, productvoorstellingen of gastronomische events (met de laurier als culinaire ondersteuning).

Exclusieve rondleiding in Lauretum

Op 2, 3 en 4 juni 2000 opent het Lauretum in Jabbeke voor de allereerste keer zijn deuren voor het grote publiek. Van 14 tot 18 uur kunnen geïnteresseerden er in het Mekka van de laurier eenmalig de unieke verzameling laurierbomen gaan bewonderen.* Het Lauretum is te vinden aan de Zomerweg 20 in 8490 Jabbeke (uitrit nummer 6 Jabbeke op de E40 Brussel-Kust).

Op 26 mei om 11 uur wordt het Lauretum aan de pers voorgesteld. U ontvangt hiervoor nog een uitnodiging.

** De toegangsprijs voor dit unieke gebeuren bedraagt 250 frank. Hiervoor krijgen de bezoekers een drankje, een geschenk en een exclusieve rondleiding door het indrukwekkende Lauretum.*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CREYF'S INTERIM, PREMIER GROUPE D'INTÉRIM À DISPOSER D'UNE LISTE DE CONTRÔLE SÉCURITÉ POUR LES ENTREPRISES DE TRAVAIL INTÉRIMAIRE (LSI)

Désormais, une unité spéciale de Creyf's Interim à Gand peut se targuer de détenir le certificat LSI (Liste de contrôle Sécurité pour les entreprises de travail Intérimaire). Creyf's Interim est ainsi le premier grand groupe d'interim en Belgique à être titulaire d'un tel certificat pour un de ses établissements. Ce certificat vise en premier lieu les entreprises qui détiennent un certificat LSC (Liste de contrôle Sécurité, santé et environnement pour les entreprises Contractantes) ou les donneurs d'ordre qui en exigent un. Les avantages sont considérables, tant pour les travailleurs intérimaires et pour les entreprises utilisatrices.

Des efforts à poursuivre

L'unité LSI, qui se trouve au sein de l'agence de Gand, s'est préparée pendant des mois à l'obtention de ce certificat. Par conséquent, la liste de contrôle fixe différentes exigences à respecter : ainsi, chaque collaborateur de l'unité LSI a dû suivre une formation en sécurité et il a fallu élaborer un véritable système de gestion de la sécurité avec, si nécessaire, les procédures appropriée. Minimum trois mois après avoir instauré ce nouveau système, la documentation de sécurité et de santé a été évaluée en profondeur. En cas de conclusions positives, le feu vert était donné à une évaluation au sein de l'agence même.

Cet audit portait sur le personnel de l'agence (personnel et travailleurs intérimaires), sur l'organisation et l'intérêt de la direction pour son personnel, sur le lieu de travail des intérimaires et enfin, sur la politique de santé de l'entreprise. Si l'unité LSI possède désormais

le certificat, ce n'est pas fini pour autant. Elle devra en effet poursuivre ses efforts si elle veut continuer à satisfaire aux exigences rigoureuses imposées par le certificat.

Dans la foulée du certificat LSC

Le certificat LSI a son origine dans le certificat LSC (Liste de contrôle Sécurité, santé et environnement pour les entreprises Contractantes) et émane de l'association néerlandaise pour la collaboration et la sécurité (*Nederlandse Stichting voor Samenwerking en Veiligheid*). En Belgique, il est du ressort du *Belcert*. En principe, le certificat LSI s'adresse aux agences d'intérim qui mettent du personnel à la disposition d'entreprises effectuant des travaux à hauts risques, comme par exemple dans les secteurs de la chimie ou de la construction d'échafaudages ou. Par conséquent, le certificat est en premier lieu destiné à la mise au travail d'intérimaires chez des donneurs d'ordre qui exigent le certificat LSC et dans les entreprises titulaires de ce certificat. Le certificat LSI est valable trois ans et doit faire l'objet d'une évaluation au minimum une fois par an. Son renouvellement dépend des résultats obtenus lors de ces audits annuels.

Tout le monde est gagnant

Les avantages sont considérables, tant pour les travailleurs intérimaires que pour les entreprises utilisatrices. Avant d'être envoyé sur le terrain, le travailleur intérimaire reçoit une formation en matière de sécurité générale et en relation avec le domaine concerné. Ce n'est qu'après avoir réussi les tests portant sur ces matières que le travailleur intérimaire peut se mettre au travail. Le meilleur encadrement de l'intérimaire fait en sorte qu'il est préparé et sensibilisé de manière optimale, ce qui ne peut que renforcer sa rentabilité et sa motivation. En outre, il suit une formation complémentaire. L'entreprise utilisatrice quant à elle accueille des travailleurs intérimaires qui connaissent les dangers liés au secteur et pour qui les risques de provoquer un accident sont donc diminués. Par ailleurs, Crefy's Interim entretient des contacts étroits avec le donneur d'ordre avant, pendant et après chaque service. Les procédures peuvent ainsi être adaptées aux évolutions et aux besoins de l'entreprise utilisatrice. Efficacité et flexibilité restent les mots d'ordre !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le paradis du laurier va ouvrir ses portes à Jabbeke LE LAURETUM EN PREMIÈRE MONDIALE DÉBUT JUIN

Le Lauretum est cet impressionnant complexe de serres, avec orangerie et jardins, créé par André Devisch à Jabbeke. Cinq cents lauriers parmi les plus rares au monde sont exposés dans diverses formes magnifiques dans le beau bâtiment d'une architecture hors du commun qui rappelle les temples grecs classiques. Le Lauretum est également le paradis mondial du laurier. Il renoue avec la tradition ancestrale de la culture du laurier à Bruges, le centre de cette province depuis des siècles, et dans les environs. Les 2, 3 et 4 juin 2000, le Lauretum ouvrira ses portes au grand public, une première mondiale.

Une tradition remise à l'honneur

André Devisch, cultivateur de lauriers de réputation mondiale, se spécialise depuis quelques temps déjà dans la culture du laurier ou *Laurus Nobilis*. Depuis toujours, la région de Bruges est le centre de cette culture dont l'apogée remonte à 1900. Le Lauretum renoue donc avec cette tradition.

C'est dans cette belle région verdoyante de Jabbeke qu'André Devisch a réalisé son rêve : il y a construit un impressionnant complexe de serres à façade grecque, dont l'architecture particulière rappelle l'ambiance chaleureuse d'une orangerie. Le Lauretum va renforcer le rayonnement international non seulement de l'ensemble de la culture du laurier en Flandre, mais aussi du patrimoine culturel de Bruges et ses environs.

Une collection exclusive

Le Lauretum est le point d'ancrage d'une unique et précieuse collection de lauriers de formes et de dimensions diverses. Certains arbustes présentent un tronc tressé ou tourmenté, d'autres une forme parfaitement sphérique ou conique. Les arbres ont chacun des spécificités de par la manière dont ils sont taillés ou selon laquelle le tronc est formé et entouré. Le Lauretum abrite même quelques arbustes centenaires.

Un hôtel pour plantes

C'est dans la grande serre principale et ses dépendances que ces lauriers exclusifs passent l'hiver. L'été, ils sont installés sur de magnifiques terrasses où ils sont parfaitement mis en valeur. Les arbustes de particuliers et d'entreprises qui sont sensibles au froid viennent passer l'hiver dans cet hôtel pour plantes où on leur prodigue les soins appropriés. Le Lauretum met également à disposition un trésor d'information et de documentation sur le laurier et sa culture.

Le caractère polyvalent de sa location fait du Lauretum un endroit idéal pour organiser des événements prestigieux tels que réceptions, séminaires, présentations de produits ou rencontres gastronomiques (avec le laurier « au menu »).

Visite guidée exclusive du Lauretum

Les 2, 3 et 4 juin 2000, le Lauretum de Jabbeke ouvrira pour la première fois ses portes au grand public. De 14 à 18 h, les personnes intéressées pourront y admirer la collection unique de lauriers*. Le paradis du laurier est situé au numéro 20 de la Zomerweg à 8490 Jabbeke (sortie 6, Jabbeke, autoroute E40 Bruxelles-Côte).

Le Lauretum sera présenté à la presse le 26 mai à 11 h. Vous recevrez pour cela une invitation.

**Le prix d'entrée de cet événement unique s'élève à 250 francs. Ce montant comprend une boisson, un cadeau ainsi qu'une visite guidée exclusive de l'impressionnant Lauretum.*

